

H-France Salon
Volume 11, Issue 14, #5

Les personnes non-binaires en français : une perspective concernée et militante

Florence Ashley
McGill University

Les sociétés francophones tardent à s'adapter aux besoins linguistiques des [personnes non-binaires](#) (Ashley 2018). Ces personnes, qui ne s'identifient ni au genre masculin ni au genre féminin, peuvent n'être d'aucun genre (agenre), être de deux genres (bigenre), d'identification de genre partielle (demigenre), ou de genre qui varie dans le temps (fluide dans le genre), pour ne nommer que quelques identités non-binaires spécifiques. Comme on peut s'y attendre dans une langue qui, comme le français, ne reconnaît que deux genres grammaticaux, référer aux personnes non-binaires peut poser certaines difficultés. Les communautés et personnes non-binaires, parfois au sein même de la recherche linguistique, ont développé des stratégies orales et écrites permettant le respect des personnes de genre non-binaire. Le texte ci-présent se veut décrire certaines de ces stratégies de mon point de vue en tant que personne non-binaire et non-linguiste ainsi que proposer une approche systématique au français neutre dans l'espoir de faire progresser la conversation sur le sujet et éventuellement contribuer à l'intégration du genre grammatical neutre en français standard. Le texte cherche à la fois à défendre et à illustrer l'usage du français neutre. Ainsi, il est écrit sous forme neutre, suivant l'approche développée à la section « Système proposé » ci-dessous. Par exemple, je dirais d'une personne non-binaire qu'« al est autaire », à la place de « elle est autrice » ou « il est auteur », et pourrais dire, en parlant d'un groupe mixte, que « les étudianze sont attentaives », à la place de « les étudiants sont attentifs ».

Je débiterai en décrivant certaines des stratégies de français neutre que j'ai eu la chance d'observer en tant que personne non-binaire francophone québécoise. Ensuite, je considérerai les avantages et désavantages de diverses approches au français neutre du point de vue de la reconnaissance institutionnelle. Enfin, je proposerai provisoirement une approche systématique au français neutre dans l'espoir de faire progresser l'élaboration d'un consensus et de contribuer à l'acceptation et l'intégration du français neutre dans le français hégémonique, dit « standard ».

Vous trouverez aussi deux annexes, [la première](#) contenant une table de termes neutres séparés par catégorie grammaticale et [la deuxième](#) schématisant le processus de formation des mots sous l'approche systématique que je propose et utilise à travers le texte.

I. L'inclusif et le neutre

La distinction entre français inclusif et français neutre n'est pas toujours faite. Lorsqu'elle est faite, différentes personnes et communautés linguistiques définissent l'inclusif et le neutre différemment, et aucun consensus clair ne semble exister. Néanmoins, il me semble conceptuellement utile de distinguer entre les deux approches, ce qui me mène à proposer une définition idiosyncratique pour chacun des deux termes.

Dans la sphère publique, la notion de français inclusif a initialement fait son apparition dans le but de mettre en avant l'égalité représentation des femmes dans la langue. Cette approche consiste à utiliser des graphies ou locutions qui évitent l'usage du masculin comme genre commun, et rejettent la hiérarchie entre les genres qui est implicite lorsqu'on genre au masculin un groupe mixte, une personne hypothétique ou de genre inconnu, une personne non-binaire, des référents agenres et, plus rarement, des structures impersonnelles du type « il pleut » (Alpheratz 2018a, p. 45). Le français inclusif fait preuve d'une longue histoire : c'est en 1999 que le Fédération des professionnels et professionnelles salariés et des cadres du Québec se renomma [Fédération des professionnelles](#) pour contribuer à l'égalité entre hommes et femmes (Labrosse 1998). Néanmoins, la féminisation des titres au Québec s'est plutôt faite par les doublets longs (e.g. « professionnelles et professionnels »). L'usage du points médian (e.g. « professionnel·le·s »), demeure plutôt rare dans la société québécoise et est [fréquemment rejeté](#) par les journaux (Gravel 2017). En France, celles-ci sont [recommandées](#) par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes depuis 2015 (HCE 2016), mais on remarque une [certaine résistance](#) à la féminisation des titres (Académie française 2014).

Le français inclusif n'est pas toujours respectueux des personnes non-binaires. Souvent, celui-ci n'est inclusif que des femmes. C'est par exemple le cas de la locution « les étudiants et étudiantes » qui, tout en rendant visible les femmes, ne reconnaît néanmoins pas l'existence des personnes non-binaires. On remarque notamment ce type de français inclusif binaire dans les travaux de féministes françaises comme Eliane Viennot (2018). On observe qu'au Québec certains travaux provenant de féministes cisgenres considèrent plus ouvertement les personnes non-binaires dans leurs propositions (Lessard et Zaccour 2017).

Le français neutre est une forme de français inclusif qui respecte l'existence des personnes non-binaires. Le français neutre procède à travers la création et l'utilisation d'un genre grammatical neutre ainsi que l'usage de formules dont le genre n'est pas marqué, de sorte à pouvoir parler de personnes non-binaires sans leur imputer un genre masculin ou féminin. Ce genre grammatical neutre s'ajoute aux genres masculin et féminin, mais ne les remplace pas. Le français neutre s'utilise souvent pour parler de groupes mixtes, puisqu'il est compris comme un français dégenré et non pas comme un français de genre non-binaire. Ainsi, « les autaires » inclut autant les hommes auteurs, les femmes autrices, et les personnes non-binaires autaires.

Plutôt que « les étudiants et étudiantes », le français neutre favoriserait une écriture telle que « les élèves » ou encore « les étudiant·e·s ». Dans ce dernier exemple, la graphie tronquée (« étudiant·e·s ») se veut de genre grammatical neutre. Le français neutre peut donc être décrit comme une variante plus respectueuse du français inclusif, ce dernier démontrant encore trop souvent un attachement à la binarité des genres. Il est possible d'utiliser le français neutre sans en avoir l'intention, comme le démontre la perspective binaire du [Haut Conseil à l'Égalité](#) lorsqu'il fait la promotion des graphies tronquées (HCE 2016). La neutralité grammaticale est aussi une question de perspective et est relative à la communauté linguistique particulière. Par exemple, les graphies tronquées sont habituellement considérées neutres dans les communautés non-binaires québécoises [et françaises](#), mais ne le seront pas nécessairement dans d'autres localités, ce qui pourrait être le cas, par exemple, dans une communauté interprétant

« étudiant·e·s » exclusivement comme un raccourcissement de « les étudiants et étudiantes », comme le propose le Haut Conseil à l'Égalité.

Avant de se tourner vers les différentes stratégies linguistiques communément utilisées en français neutre, il semble important de mentionner que le choix du masculin, féminin ou du neutre grammatical est une décision aussi personnelle que le choix des pronoms. Les personnes non-binaires ne sont pas obligées d'utiliser le neutre grammatical pour elles-mêmes, et plusieurs de celles-ci préfèrent le masculin ou le féminin pour diverses raisons. Leur choix mérite le respect. L'élaboration du français neutre n'est pas la création d'une obligation, mais bien la création d'une option.

Pour ma part, j'emploie principalement le pronom « ille », un pronom neutre que j'affectionne pour sa possible rime avec « fille » et qui possède un son légèrement féminin à mon oreille tout en maintenant une certaine distance du genre grammatical féminin par sa différence avec « elle ». Bien que j'utilise souvent le système proposé ultérieurement dans le présent texte—je me dis notamment autaire plutôt qu'auteur ou autrice—celui-ci est peu connu. Je demande donc aux autres d'user des accords et une terminologie féminine à mon égard, puisque je préfère celles-ci aux stratégies modulaires les plus répandues. Ce choix reflète un compromis entre mon désir de faire respecter mon genre non-binaire et ma résignation à la réalité du français neutre en tant que grammaire émergente nécessitant l'éducation pénible et répétitive de mes interlocutaires. Ma relation au français neutre est en constante évolution (Ashley 2017, p. 37).

II. Stratégies de français neutre

Plusieurs stratégies linguistiques sont employées pour rendre compte de l'existence des personnes non-binaires dans les communautés non-binaires et adjacentes au [Québec](#) et en [France](#) (*Comme poussent les pissenlits* 2015a, 2015b; SÉTUE 2017; *Unique en son genre* 2018). Celles-ci sont principalement développées par les communautés concernées, par opposition à l'évolution du français qui s'opère à travers les institutions officielles comme l'Académie française et l'Office québécois de la langue française. Certaines relèvent d'un usage répandu dans ces cercles, alors que d'autres sont plus rares. Tant à l'écrit qu'à l'oral, on remarque l'emploi des formules épïcènes, des néologismes et de l'alternance. À l'oral, on a aussi recours aux homophonies alors qu'à l'écrit on peut avoir recours aux graphies tronquées. Ces stratégies sont habituellement utilisées de façon interchangeables, sans norme claire quant à la stratégie à utiliser à tel ou tel moment—à l'exception de l'alternance, qui n'est généralement utilisée qu'en référence aux personnes qui en demandent l'usage.

Les termes épïcènes

Le recours aux termes épïcènes est bien ancré dans les pratiques linguistiques dominantes. Plusieurs mots n'ont pas en soi de genre grammatical alors que d'autres ont une morphologie qui ne varie pas selon le genre de la ou des personnes énoncées.

Le terme « élève », par exemple, n'a pas de genre grammatical marqué, contrairement à « étudiant » et « étudiante ». Toutefois, ces formulations ne sont pas sans problèmes dans un cadre linguistique dominant. Si nous parlons de la beauté d'an élève—« an » est une version

neutre de « un » et « une »—, il faudra notamment trouver comment rendre neutre le mot « une » ou « un » ainsi que « belle » ou « beau ». La formule « un·e élève de ma classe est belleau » est neutre, mais nécessite l'emploi d'un néologisme (« belleau ») et d'une graphie tronquée (« un·e »).

D'autres mots ont en effet un genre grammatical, mais celui-ci n'est pas motivé par le genre des personnes. Contrairement aux mots sans genre grammatical, ces mots ont un genre grammatical, mais celui-ci est invariable. « C'est une belle personne » reste une locution acceptable peu importe le genre de la personne, car le mot « personne » est invariable. L'utilisation du mot « personne » est une des stratégies les plus utiles et faciles pour rendre neutres nos propos. Plusieurs autres mots offrent une même souplesse d'utilisation. Pour revenir à l'exemple des élèves, on pourrait par exemple dire « le corps étudiant ».

Contrairement à [la proposition de l'Office québécois de la langue française](#) qui ne fait pas la promotion du français neutre outre l'épicène (2018), il est nécessaire de faire appel à une variété de stratégies de français neutre pour bien respecter les personnes non-binaires dans toutes les situations conversationnelles. Les formules épicènes ne sont pas suffisantes puisqu'elles ne sont pas toujours disponibles ou doivent s'utiliser en parallèle avec d'autres stratégies de français neutre, par exemple conjointement avec le déterminant neutre « an ».

Les néologismes

Les néologismes forment la stratégie de français neutre la plus intéressante du fait de leur créativité. La stratégie procède par la création d'un nouveau mot de genre neutre complémentaire aux options masculines et féminines existantes.

Les pronoms personnels neutres sont des néologismes : iel, yel, ielle, ael, æl, æl, ol, olle, ille, ul, ulle, al, i, im. Quelques autres exemples seraient « cellui », remplaçant les pronoms démonstratifs celle et celui, « toustes » ou « touz », remplaçant les adjectifs indéfinis tous et toutes, « frœur », remplaçant les substantifs frère et sœur, et « heureuxe », remplaçant les adjectifs heureux et heureuse.

La création de néologismes peut procéder par la combinaison des options masculine et féminine. Dans ce cas, le néologisme est hybride. Si la création du terme ne se fait pas par la combinaison du masculin et du féminin, notamment lorsque la racine du mot est complétée par une terminaison nouvelle, on peut parler de néologisme non-hybride. Ainsi, « toustes » est de toute évidence formé de « tous » et « toutes » alors que la terminaison d'« autaire » n'est pas un amalgame des terminaisons masculine et féminine d'« auteur » et « auteure » ou « autrice ».

Dans certains cas, toutefois, la catégorisation hybride versus non-hybride est moins évidente. Par exemple, l'adjectif « heureuxe » pourrait être interprété comme une combinaison dérivée des termes « heureux » et « heureuse » ou comme l'ajout d'une nouvelle terminaison « euxe » à la racine « heur ». Le choix de caractérisation semble avoir peu d'importance pratique, dans un tel cas.

Le potentiel créatif des néologismes est large. Plusieurs différentes terminaisons sont possibles lors de la formation de néologismes. Les mots « créatif » et « créative » peuvent devenir tant

« créatif » que « créative » et diverses nouvelles terminaisons ont été proposées par le passé. Le choix de terminaison est rarement justifié autrement que par l'esthétique et la préférence personnelle.

L'alternance

La stratégie d'alternance vise à utiliser des mots et accords genrés de façon contraire aux normes dominantes de la langue française. L'alternance peut se faire à l'intérieur de la phrase, entre les phrases ou entre les paragraphes. « L'étudiante est beau » exemplifie l'alternance à l'intérieur d'une phrase. Un exemple d'alternance entre les phrases serait : « La professionnelle est intelligente. Il est très compétent. »

L'alternance ne se fait pas uniquement qu'entre le masculin et le féminin. Il est aussi possible d'alterner entre le masculin et le neutre (« Il est heureuse »), entre le féminin et le neutre (« L'élève est heureuse et créatif »), ou encore entre les trois (« Elle est créatif et heureuse »). Les différentes approches à l'alternance ont différents avantages et inconvénients. Si le sujet n'est pas clair, ce qui est souvent le cas en dehors d'une note biographique, l'alternance entre les phrases ou paragraphes peut porter à confusion.

Comme indiqué précédemment, l'alternance se distingue des autres stratégies de français neutre en ce qu'elle est presque exclusivement appliquée aux personnes qui la choisissent expressément. Beaucoup de personnes non-binaires se sentent invalidées par l'alternance et il est donc déconseillé de l'employer pour référer à une personne non-binaire sans consentement explicite de sa part.

Les homophones

Les homophones ont une certaine similarité avec les termes épïcènes dans leur rapport au français dominant, bien qu'on ne puisse les utiliser qu'oralement. « J'ai été aimée » est verbalement identique à « j'ai été aimé » et « j'ai été aimé·e », permettant donc d'utiliser une locution neutre pour laquelle une autre stratégie devrait être employée à l'écrit—dans le cas présenté, la stratégie écrite proposée était la graphie tronquée « aimé·e » mais aurait pu également être « aimæ ». Les remarques portant sur les termes épïcènes et leurs limites sont également applicables aux homophones.

Les graphies tronquées

Les graphies tronquées ne peuvent être utilisées qu'à l'écrit, car elles font appel à des procédés visuels. La graphie « l'étudiant·e » est une graphie tronquée parce qu'elle combine les graphies « étudiant » et « étudiante » à travers l'utilisation du point médian « · » pour signaler que la terminaison est composée. Une graphie tronquée de « tous » et « toutes » pourrait par exemple s'écrire « tou·tes » ou « tou·te·s ». Aucune convention satisfaisante n'existe actuellement quant à sa prononciation et il peut être difficile de lire à voix haute un texte utilisant les graphies tronquées tout en évitant d'utiliser verbalement une terminaison soit masculine, soit féminine. Plusieurs marques graphiques sont utilisées pour écrire en graphie tronquée, outre le point médian. Le point (« tou·tes »), les tirets (« tou·tes »), les majuscules (« touTEs »), les tirets bas (« tou_tes »), les barres obliques (« tou/tes ») et les parenthèses (« tou(te)s ») sont notamment

utilisæ à cet effet. Les divers choix ont leurs avantages et inconvénients respectifs. L'usage des parenthèses est aujourd'hui peu populaire parce que les parenthèses signalent généralement que le contenu est optionnel et donc de moindre importance. Les logiciels de lectures pour personnes aveugles peuvent [rencontrer des problèmes](#) liés aux marques graphiques utilisées. Le choix de graphie devra donc se faire en collaboration avec ces communautés ainsi qu'à la lumière des contraintes des logiciels de lectures.

III. Les approches modulaire et systématique

L'emploi de stratégies de français neutre peut se faire sous une approche modulaire ou encore sous une approche systématique. Le choix entre ces deux approches, tel que discuté dans la prochaine section, est important puisqu'il influencera le potentiel d'acceptation et d'intégration du français neutre au sein du français standard. Les autorités linguistiques prônent un français fondé sur des règles claires et autant que possible calqué sur les constructions existantes du français standard. L'approche systématique est donc vraisemblablement plus propice à l'acceptation du français neutre.

Dans une approche modulaire, le choix de stratégie à employer est libre. On peut donc mélanger les approches, comme dans l'exemple donné précédemment, « un·e élève de ma classe est belleau », qui mélange graphie tronquée, terme épïcène et néologisme. On aurait tout autant pu écrire que « l'étudiant·e de ma classe est une belle personne ».

Dans une approche systématique, le choix de stratégie est fixé par un ensemble de règles. [Lu linguiste Alpheratz](#) propose notamment un système de genre neutre systématique, combinant l'usage du « x » au singulier, du « z » au pluriel, et du « æ » avec son propre « système al », d'après son pronom neutre « al », qui propose d'autres terminaisons pour compléter l'usage de « x », « z » et « æ ». « Elleux » est remplacé par « auz », « ceux » est remplacé par çauz, « aimé·e » deviennent « aimæ », etc. [selon des règles spécifiques](#) (Alpheratz 2018c).

Les approches modulaire et systématique ont leurs avantages et inconvénients respectifs. L'approche modulaire est habituellement plus facile à adopter et à apprendre à cause de sa flexibilité. L'approche systématique est pour sa part plus rigoureuse et donc se porte mieux à une adoption éventuelle par d'autres communautés et institutions dominantes. Toutefois, l'usage de « al » peut parfois se confondre avec « elle » à l'oral lorsque le mot suivant débute par une voyelle. Dans le vernaculaire québécois, par exemple, « il aime » devient « y'aime » et « elle aime » devient « a l'aime ».

IV. Institutionnalisation et reconnaissance du français neutre

La question de l'institutionnalisation du français neutre est intimement liée aux choix entre approche modulaire et systématique. Actuellement, le français neutre est peu accepté dans les sphères sociales dominantes, se retrouvant principalement dans les sous-cultures non-binaires, trans, et queers.

Mais il faut d'emblée se questionner sur la désirabilité de voir le français neutre accepté et institutionnalisé. Si on présume souvent qu'il serait désirable pour le français neutre d'être reconnu, cette intuition n'est pas nécessairement la bonne, eu égard aux conséquences de l'institutionnalisation et aux hiérarchies maintenues dans le processus de reconnaissance.

La vision linguistique que l'on trouve dans les institutions qui dominent le champ du langage— journaux, organisations littéraires, chaînes de télévision et de radio, gouvernement, etc.— représente la langue française comme étant fortement réglementée. Il y a une bonne façon de dire ou d'écrire les choses, et le reste est erreur. Pour avoir une chance de succès, toute tentative de faire reconnaître le français neutre devra proposer une vision systématique du genre grammatical neutre. Force est de croire qu'une personne non-binaire ne pourra pas choisir parmi un ensemble de pronoms neutres ni opter pour l'alternance d'accord à la place des accords neutres. On voit déjà se dessiner une telle résolution dans le contexte anglophones, dès lors que la reconnaissance du pronom « they » a su présager le déclin des pronoms « xe » et « ze ». Même s'il est plus facile de se faire référer par « they », les personnes préférant « xe » ou « ze » se voient privées de leurs pronoms de prédilection.

En fixant des règles pour le français neutre, est-ce qu'on tente de fixer, de régulariser et de normaliser les identités non-binaires? On pourrait penser que l'idée même de systématiser et de fixer le français neutre revient à céder à l'*impetus* de la pensée linguistique patriarcale, inaugurant un renouveau de la domination d'institutions telles que l'Académie française, l'Office québécois de la langue française et de nos journaux toujours aussi conservateurs. L'oppression sexiste, maintenant à trois cases!

Si je garde certaines réserves par rapport à l'institutionnalisation du français neutre et demeure sceptique quant au potentiel radical d'une telle évolution langagière, je crois aussi qu'il ne faut pas demander aux personnes non-binaires de porter le poids du sexisme sur leurs épaules. L'abolition du patriarcat n'est malheureusement pas pour demain et bien qu'il soit nécessaire de continuer à y travailler, il faut aussi répondre aux besoins actuels des personnes non-binaires. Je crois que dans l'ensemble, la promotion du bien-être des communautés non-binaires justifie les demandes de reconnaissance du français neutre provenant de la militance non-binaire.

Encore faut-il se demander comment faire reconnaître le français neutre. Comment franchir le fossé entre l'élaboration d'un français neutre et l'approbation de celui-ci dans les sphères non militantes. Aucun de mes textes en français neutre envoyés à de grands journaux québécois n'a été publié sans être préalablement altéré pour respecter le français standard genré.

Parfois, la reconnaissance vient en partie grâce aux travaux d'une personne qui, alliée, fait la promotion du changement auprès de l'institution pour laquelle elle travaille. Les questions et commentaires du public peuvent aussi aider. C'est ce qui est arrivé avec l'Office québécois de la langue française : à la suite de plusieurs questions du public à ce sujet, l'Office a rédigé un article sur le français neutre, [mentionné précédemment](#). Bien que la réponse à cette fiche ait été mitigée, celle-ci démontre le besoin de faire évoluer nos pratiques vis-à-vis des autres acteurs institutionnels et contribue à la lente acceptation du français neutre.

Au Canada, en octobre dernier, la première conférence annuelle du Comité pancanadien de terminologie du Bureau de la traduction fédéral a aussi mis en avant l'inclusion des personnes non-binaires dans la langue, ce qui a permis l'éducation de plusieurs fonctionnaires qui, dans certains cas, militeront pour le respect du français neutre dans leurs départements respectifs.

Sans vouloir être trop optimiste, la formation puis le maintien d'alliances entre activistes, activistes-universitaires et employées des institutions perçues comme des autorités par rapport à la langue sont des étapes cruciales dans la reconnaissance du français neutre, notamment à cause du peu de pouvoir qu'ont les communautés non-binaires.

Une autre étape à franchir sera d'élaborer un français neutre systématique et, là est la difficulté, autoritaire. L'idée est d'avoir une table (inter)nationale sur la question du français neutre, organisée par des personnes non-binaires. On convoquerait ainsi un groupe principalement composé de personnes non-binaires militantes, universitaires et profanes ainsi que de linguistes. Le groupe serait invité à formuler, sur plusieurs jours et après amplies discussions et recherches, une approche au français neutre systématique, respectueuse et fondée en linguistique. Cette approche pourrait par la suite servir de bases aux travaux pour la reconnaissance du français neutre.

Si une approche graduelle pourrait aussi être suggérée, je ne crois pas que le travail par étape est aussi propice à la reconnaissance du français neutre à moyen et long terme. Même s'il était plus facile de faire accepter les néo-pronoms sans changer les accords, je ne crois pas que l'acceptation subséquente d'accords neutres serait facilitée. Au contraire, les attitudes dominantes par rapport au français, notamment quant à son caractère réglementé et systématique, me poussent à croire que la reconnaissance du français neutre dans sa totalité est plus concevable. Puisque les accords genrés sont plus communs que les pronoms à la troisième personne dans les conversations incluant les personnes non-binaires, procéder graduellement en commençant par les pronoms manquerait d'atténuer la détresse associée au mégenrage. Tel que je l'ai [expliqué précédemment](#), le mégenrage contribue fortement à l'anxiété et à la dépression, et le développement et l'acceptation du français neutre est crucial au bien-être des personnes non-binaires (Ashley 2017).

V. Système proposé inspiré des travaux d'Alpheratz

Alpheratz propose un choix linguistique informé par plusieurs considérations prometteuses, notamment quant à l'aisance orale et la régularité grammaticale. La création du genre grammatical neutre suit des règles. Dans cette section, je propose une variante légèrement modifiée de [l'approche proposée par Alpheratz](#) (2018b) qui évite plus souvent le calque phonétique du neutre sur le masculin lorsque le féminin est phonétiquement distinct puisque les calques du masculin, si trop communs, peuvent être ressentis comme invalidation et mégenrage par certaines personnes non-binaires, dont moi-même. C'est une tentative de trouver le point où la similarité avec le français standard, hégémonique, s'harmonise le mieux possible avec le respect du genre des personnes non-binaires.

À la base, les terminaisons « x » et « z » font office de singulier et de pluriel neutre standard. Lorsque la formulation avec terminaison en « x » ou « z » serait oralement perçue comme masculine parce qu'homophone du masculin sans être homophone du féminin comme pour le mot « beau, belle », une terminaison en « al », « at » « an », « ane », « aite », « aine », « aive » ou « aire » est utilisée. Le choix de terminaison se fait de sorte à préserver le plus possible les phonèmes utilisés dans les terminaisons masculines et féminines. Cette règle n'est pas directement proposée par Alpheratz. Toutefois, je la propose pour éviter plus souvent l'indistinction phonétique entre le masculin et le neutre quand le féminin est phonétiquement distinct, ce qui arrive souvent avec les terminaisons en « x » et « z ». Cette règle s'inspire directement du système « al ». « Beau, belle » devient donc « béal » au singulier et « béaux » au pluriel puisque la terminaison en « al » préserve le « l » de « belle » (Alpheratz 2018a, p.113). Alpheratz propose aussi, comme alternative, les termes « bial » et « biaux ». Je ne fais qu'une seule suggestion de sorte à régulariser l'usage.

Je propose, si l'usage de cette règle réintroduisait une homophonie, d'écrire alors la base partagée des deux formes féminine et masculine en préservant les accents du féminin comme par exemple « printanièr » pour « printanier, printanière ». Si le mot se terminait, dans un tel cas, par une voyelle phonétique, on ajouterait à la fin du mot soit « xe » au singulier—prononcé « kse »—ou « ze » au pluriel. Bien qu'une homophonie genrée est parfois préservée par cette méthode, elle ne privilégie pas systématiquement le masculin ou le féminin : « printanièr » est homophone de « printanière », mais « inquièt » est homophone d'« inquiet ». Puisque « gran » de « grand/grande » ainsi que « tou » de « tout/tous/toutes » terminent par une voyelle phonétique, on écrirait leur neutre « granxe, granze (pl.) » et « touxe, touze (pl.) ». Alpheratz propose plutôt « toutx » et « touz » comme singulier et pluriel (Alpheratz 2018b).

Outre le modèle régulier avec terminaison en « x » et « z », les communautés linguistiques francophones proposent l'usage de la lettre « æ » pour remplacer les sons « é » ou « e » comme morphème régulier neutre. « Je suis blessé/blessée » devient donc « je suis blessæ ». Compte-tenu de la difficulté d'accès du caractère æ sur ordinateur, je propose les lettres « ae » en alternative. La prononciation à préférer selon moi est celle qui évite l'homophonie avec une seule des autres formes genrées : « græc » se prononce « grék » et non « grèk ». Si les deux prononciations sont problématiques, il faudrait avoir recours à une autre terminaison en « al », « at », « an », « ane », « aite », « aine », « aive » ou « aire ».

On peut donc dire que le système « al » complémente le recours aux morphèmes « x, z, æ » de manière à adresser de façon régulière certains problèmes causés par ceux-ci à l'oral. En pratique, ce complément domine puisque les terminaisons en « x », « z », et « æ » posent souvent problème.

Comme indiqué précédemment, le choix entre les terminaisons « al », « at », « an », « ane », « aite », « aine », « aive » ou « aire » n'est pas plus arbitraire, mais reflète les terminaisons du mot genré. Un mot se terminant par « ine » au féminin prend la terminaison « aine » (« assassine, assassin, assassaine »), un mot se terminant par « aine » ou « enne » au féminin se terminera par « an » (« écrivaine, écrivain, écrivain », « citoyenne, citoyen, citoyen »), un mot se terminant par « euse » ou « eure » au féminin se terminera par « aire » (« vainqueuse, vainqueur, vainqueur », « professeuse, professeur, professeur »), et *cætera* (Alpheratz 2018a, pp.151, 91, 116, 128). L'apprentissage se voit donc facilité par la régularité du système. Néanmoins, ces règles de constructions seront à écarter pour éviter des homophones pouvant être ambigus : vaudrait mieux « chienne, chien, chiane » que « chien, chienne, chian » (Alpheratz 2018a, p. 314).

Conclusion

Le français neutre et la visibilité des personnes non-binaires sont en plein essor. Il revient à touze de développer et de propager des pratiques langagières qui respectent l'existence des personnes non-binaires dans toutes les sphères sociales. Si seul le temps saura nous dire quelles approches et stratégies perdureront, la nécessité du français neutre aujourd'hui n'en est pas moins essentielle pour le respect de ces personnes.

Portant un regard vers le futur, l'appui des linguistes au projet de développement du français neutre est nécessaire. Si son développement doit demeurer sous le contrôle des communautés non-binaires pour s'assurer une correspondance entre le français neutre et les besoins de ces communautés, l'acceptation et l'intégration du français neutre au français standard sera difficile sans l'aide de linguistes—çauz-ci étant rares à l'intérieur des communautés non-binaires. Concrètement, je recommanderais le financement d'une table nationale ou internationale. Celle-ci devrait être réunie et dirigée par des personnes non-binaires. Sa composition devrait refléter la diversité des communautés non-binaires et la pluralité de compétences et de connaissances qui s'y retrouvent. Cette table devrait aussi inclure, en support, des linguistes et représentants d'autorités linguistiques de sorte à outiller la table à développer un français neutre pouvant être plausiblement intégré au français standard.

À un niveau plus individuel, j'invite le public binaire à se familiariser avec les divers emplois du français neutre et de les adopter dans leurs pratiques orales et écrites habituelles. L'emploi du français neutre, même imparfait, contribue à sa normalisation dans la sphère publique et rend le processus d'éducation plus aisé pour les personnes non-binaires.

Annexes

Annexe 1 : tables de termes par catégorie grammaticale

Cette section relate plusieurs exemples de termes rendus neutres tant sous l'approche modulaire que systématique. Pour des raisons d'espace, les termes qui semblent les plus communs au Québec ont été choisis comme exemple sous l'approche modulaire. La table ne se veut en aucun cas exhaustive. Au contraire, elle est très partielle et proposée à titre indicatif et pédagogique. L'accent est porté sur les formes utilisées à l'écrit plutôt que les formules orales.

Le système proposé est en grande partie [basé sur le lexique d'Alpheratz](#) (2018a, 2018b) et se veut ma contribution à l'évolution du français neutre. Mes modifications sont signalées par l'italique et l'astérisque indique que des entrées du lexique d'Alpheratz ont été supprimées, notamment lorsque plusieurs alternatives étaient proposées. Ces propositions sont provisoires et visent à faire évoluer la discussion par rapport au genre grammatical neutre.

Pronoms et déterminants

Catégorie	Français genré	Approche modulaire	Système proposé
Pronoms personnels	Elle, il, lui, elles, ils, eux	Iel, iels, ille, illes, ellui, elleux	Al, lu, als, auz
Pronoms démonstratifs	Celle, celui, celles, ceux	Cellui, ceux, ceuzes	Céal, çauz
Articles définis	La, le	Lea, lae, læ	Lu
Articles indéfinis	Une, un	Un·e, an	An
Articles contractés	Au, du	À lea, de lea, à læ, de læ	À lu*
Déterminant démonstratif	Cette, ce, cet	Cet·te	Çu
Déterminants possessifs	Ma, ta, sa, mon, ton, son	Maon, taon, saon, man, tan, san	Mu, tu, su
Déterminants interrogatifs et exclamatifs	Quelle, quel	Quel·le, quæl	<i>Quéal</i>
Autre/plusieurs	Toute, tout, toutes, tous	Tout·e, tou·te·s, touz	<i>Touxe, touze</i>

Verbes

Catégorie verbale	Français genré	Approche modulaire	Système proposé
Premier groupe	Aimée, aimé	Aimé·e	Aimæ
Deuxième groupe	Finie, fini	Fini·e	Finix
Troisième groupe	Courue, couru, vue, vu, attendue, attendu	Couru·e, vu·e, attendu·e	Courux, vux, attendux

Adjectifs

Catégorie adjectivale	Français genré	Approche modulaire	Système proposé
En –ale/al	Radicale, radical	Radical·e	Radicalx, Radicaux (pl.)
En –elle/eau	Belle, beau	Belleau, beaux (pl.)	Béal, Béaux (pl.)*
En –güe/gu	Ambigüe, ambigu	Ambigü·e	Ambigüx
En –ière/ier	Printanière, printanier	Printaniè·e	<i>Printanièr</i>
En –iète/iet	Inquiète, inquiet	Inquièt·e	<i>Inquièt</i>
En –lle/l,	Officielle, officiel	Officiel·le	Officiæl
En –ite/it	Déconfite, déconfit	Déconfit·e	<i>Déconfaite</i>
En –nne/n	Bonne, bon	Bon·ne	<i>Boan</i>
En –oute/ou	Chouchoute, chouchou	Chouchou·te	Chouchoux
En –oue/ou	Floue, flou	Flou·e	Floux
En –olle/ou	Molle, mou	Mollou	<i>Moal</i>
En –euse/eur	Rêveuse, rêveur	Rêveuseur, rêveuseuse	Rêvaire
En –trice/teur	Protectrice, protecteur	Protecteurice	Protectaire
En –otte/ot, -ote/ot	Pâlotte, pâlot, dévote, dévot	Pâlot·te, dévot·e	<i>Pâlat, dévat</i>
En –se/x	Jalouse, jaloux, heureuse, heureux	Jaloux, jalouxoux, heureuseux, heureuxe	<i>Jalou, heureu</i>
En –cque/c	Grecque, grec	Grec·que	Græc, graec
En –che/c	Blanche, blanc	Blanc·he	<i>Blanxe</i>
En –ve/f	Créative, créatif, neuve, neuf	Créative, créatif, neuveuf, neuveuve	<i>Créataive</i>

Noms réguliers

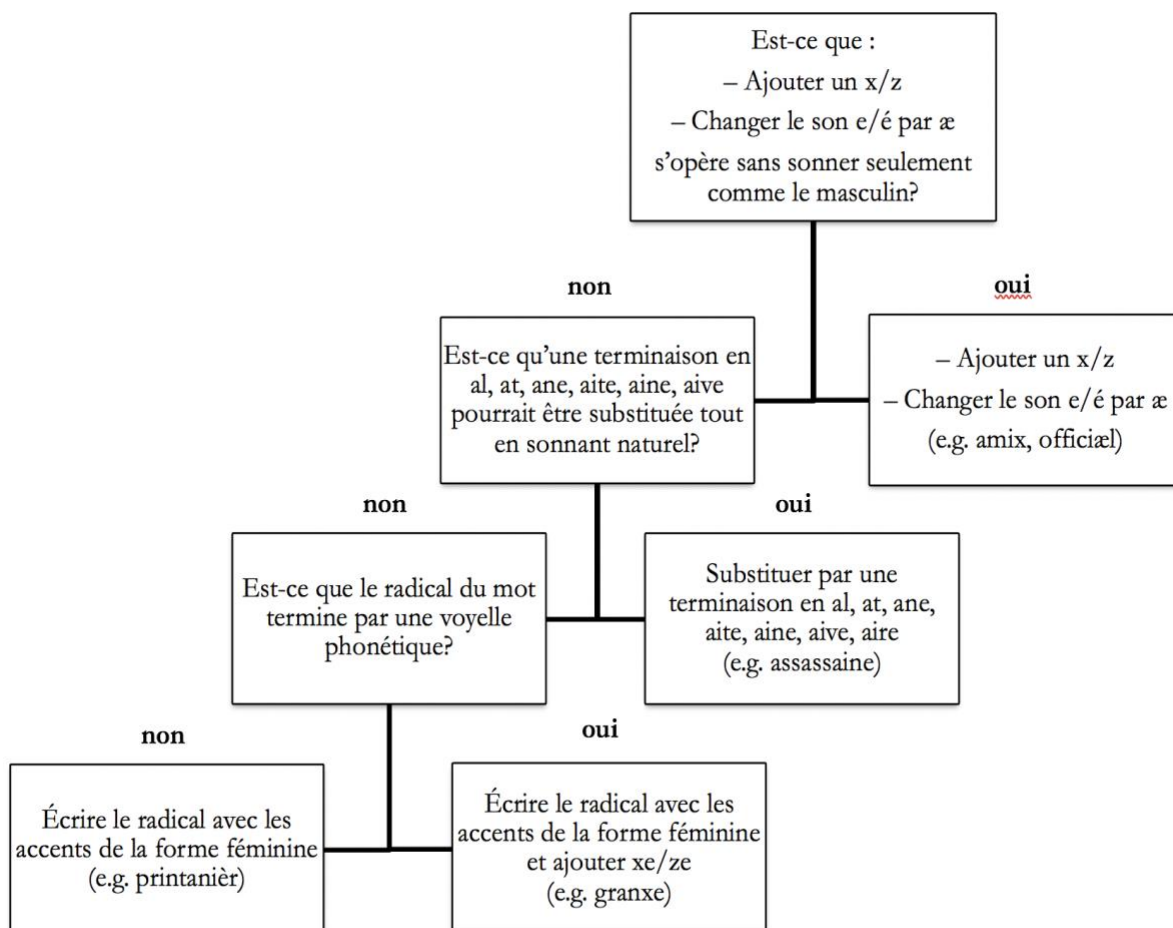
Catégorie nominale	Français genré	Approche modulaire	Système proposé
En -aine/ain	Écrivaine, écrivain	Écrivain·e	Écrivain, Écrivains (pl.)
En -aise/ais	Anglaise, anglais	Anglais·e	Anglaix, Anglaiz (pl.)
En -ale/al	Libérale, libéral	Libéral·e	Libéralx, Libérauz (pl.)
En -ane/an	Musulmane, musulman	Musulman·e	Musulmaine
En -ande/and	Grande, grand	Grand·e	<i>Granxe, granze (pl.)</i>
En -ante/ant	Étudiante, étudiant	Étudiant·e	<i>Étudianxe, étudianze (pl.)</i>
En -arde/ard	Criarde, criard	Criard·e	<i>Criaire</i>
En -rice/eur	Autrice, auteur	Auteurice	Autaire
En -eure/eur	Docteure, docteur	Docteur·e	Docteurx
En -ine/in	Cousine, cousin	Cousin·e	Cousaine
En -ine/ain	Copine, copain	Copaine	Copaine
En -ie/i	Amie, ami	Ami·e	Amix

Noms irréguliers utiles

Français genré	Approche modulaire	Système proposé
Sœur, frère	Frœur, sère, adelphe	Frœur, sère, adelphe
Tante, oncle	Tancle, parfrœur	Tancle, parfrœur
Première ministre, premier ministre	Premièr·e ministre, premiær ministre	<i>Premièr ministre</i>
Madame, monsieur	Mix, mixe, mondame	Mix, mixe, mondame
Fille, fils	Enfant, fillis, filsille	Enfant, fil
Mère, père	Parent, mapa, paman, mepère	Parent, mapa, paman, mepère
Blonde, chum, petite amie, petit ami	Partenaire, petit·e ami·e,	Partenaire, petaitteamix
Reine, roi	Roine	Rial, riauz (pl.)
Héros, héroïne	Héros·ïne, Héro·ïne	Héroal, hérauz (pl.)
Eille toé là	Eille toé là	<i>Eille toé là</i> [1]

[1] Pour mes amiz de France, c'est une petite blague tirant sur le fait que plusieurs interjections à la deuxième personne du singulier sont déjà neutres. Dans ce cas-ci, l'expression est de l'argot.

Annexe 2 : diagramme du processus de formation de mot de genre neutre sous le système proposé :



Œuvres citées

- Académie française. 2014. « La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française. » *Académie-française.fr*. 10 octobre 2014. <https://bit.ly/1sPFJg3>.
- Alpheratz. 2018a. *Grammaire du français inclusif*. Châteauroux : Éditions Vent Solars.
- Alpheratz. 2018b. « Lexique de genre neutre. » *Alpheratz.fr*. Accédé le 14 novembre 2018. <https://bit.ly/2EUL7uA>.
- Alpheratz. 2018c. « Un genre neutre pour la langue française ». *academia.edu*. Mise-à-jour 26 avril 2018. <https://bit.ly/2EhGzga>.
- Ashley, Florence. 2018. « Le difficile respect des personnes non-binaires ». *La Presse*, 22 avril. <https://bit.ly/2JnhItF>.
- Ashley, Florence. 2017. « Qui est-ille ? Le respect langagier des élèves non-binaires, aux limites du droit. » *Service social* 63, no. 2, 35-50. <https://doi.org/10.7202/1046498ar>.
- Comme poussent les pissenlits. 2015a. « Compilation de titres neutres dans le genre. » 23 juin 2015. <https://bit.ly/2EBAjkP>.
- Comme poussent les pissenlits. 2015b. « Collection d'astuces pour s'exprimer sans genrer. » 8 juillet 2015. <https://bit.ly/2Tjkojf>.
- Gravel, Alain. 2017. « L'écriture inclusive, un débat réglé il y a 40 ans au Québec, selon Marie-Éva de Villers. » *Gravel le matin*, *Radio-Canada.ca*. 23 novembre. <https://bit.ly/2Xp0W3L>.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). 2016. « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe : Guide pratique. » *haut-conseil-egalite.gouv.fr*. <https://bit.ly/2fejwZ7>.
- Labrosse, Céline. 1998. « La modification de l'appellation de la Fédération des professionnels et professionnelles salarié-es et des cadres du Québec. » 12 mars 1998. <https://bit.ly/2EjOpGb>.
- Lessard, Michaël et Suzanne Zaccour. 2017. *Grammaire non sexiste de la langue française*. Saint-Joseph-du-Lac : M Éditeur.
- Office québécois de la langue française. 2018. « Désigner les personnes non binaires. » Mise-à-jour 2018. <https://bit.ly/2Vugwtr>.
- SÉTUE. 2017. *Petit guide des enjeux LGBTQIA+ à l'université*. <https://bit.ly/2VuhExb>
- Unique en son genre. 2018. « Le langage dans la communauté non-binaire 2017. » Accédé le 14 novembre. <https://bit.ly/2BQwc2M>.
- Viennot, Eliane. 2018. *Le langage inclusif : pourquoi, comment*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.

Florence Ashley is a transfeminine jurist and bioethicist based in the unceded Kanien'kehá:ka lands of Tiohtià:ke (also known as Montreal), and LL.M. candidate at McGill University. Their academic focus is trans legal issues and policy, and trans health.